

1 MODALITES PEDAGOGIQUES

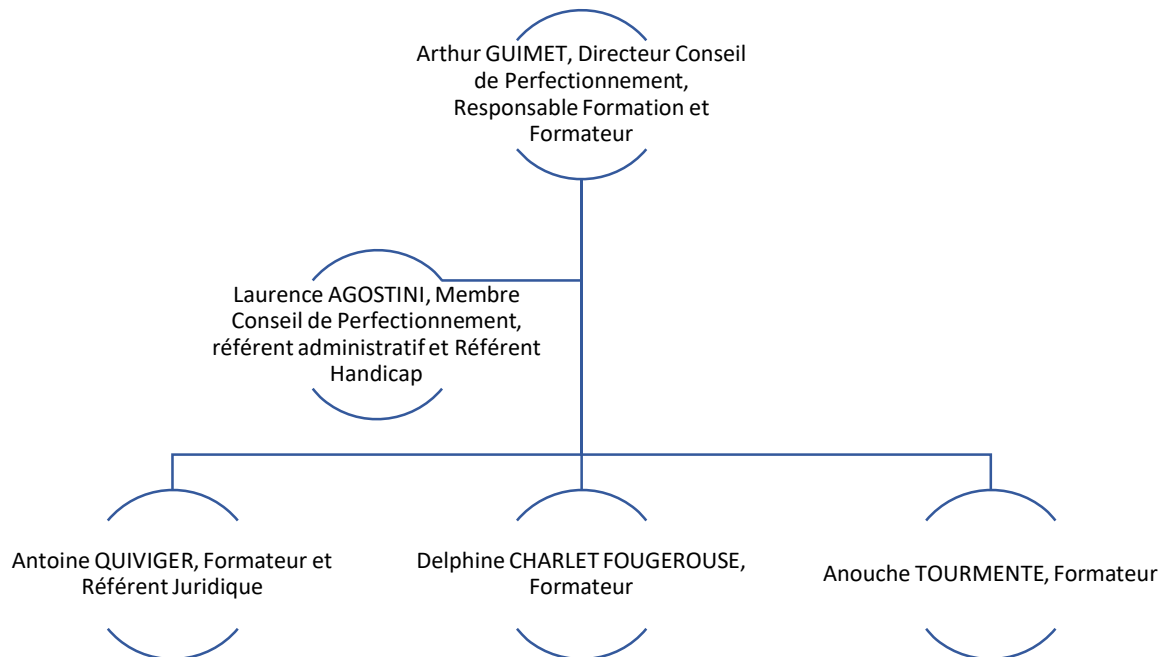
Le cabinet GUIMET AVOCATS ne dispense actuellement que des formations synchrones – présentiel ou classes virtuelles (formation à distance en direct).

Les stages sont limités, dans la mesure du possible à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique : Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, de mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposés aux stagiaires, permettant ainsi de valider des acquis au cours de la formation.

Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plate-forme <https://zoom.us/>.- sachant que le support a déjà été préalablement transmis par voie électronique au stagiaire.

- Un questionnaire préalable dit « questionnaire de positionnement » est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis au formateur intervenant avant la formation, lui permettant de s'adapter au public.
- Lors de la formation, nous effectuons tout d'abord un tour de table participatif lors duquel chaque participant est invité à se présenter (nom, poste actuel, expérience passée, projet en cours, attendus lors de la formation).
- A la fin de la formation, dans la mesure du possible, nous effectuons des cas pratiques qui permettent une mise en situation opérationnelle. Il s'agit de travailler sur des documents réellement utilisés sur des opérations. L'exercice permet de confronter les connaissances acquises à un support formalisé. Le document va être passé en revue et chaque participant va être invité à faire part de ses observations et questions eu égard de l'objet de la séquence de formation.
- Toute formation se clôture par trois questionnaires à chaud :
 - un questionnaire de contrôle des connaissances à remplir par le stagiaire,
 - un questionnaire de degré de satisfaction concernant le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation à remplir par le stagiaire,
 - un questionnaire pour recueillir l'évaluation de la formation par le formateur.
- Un mois plus tard, le cabinet GUIMET AVOCATS transmet deux questionnaires à froid pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle :
 - un questionnaire d'appréciation par la société bénéficiaire de la mise en pratique de la formation par le stagiaire,
 - un questionnaire d'appréciation de la mise en pratique de la formation par le stagiaire.

L'équipe pédagogique du cabinet GUIMET AVOCATS peut être présentée comme suit :



3 MOYENS TECHNIQUES

3.1 FORMATION EN PRÉSENTIEL

Le cabinet GUIMET AVOCATS ne dispense que des formations synchrones.

Afin d'accéder plus facilement au cabinet GUIMET AVOCATS, nous disposons d'un parking souterrain dont les codes d'entrée seront communiqués au stagiaire s'il en fait la demande par mail à contact@guimet-avocats.net.

Pour assurer la formation en présentiel, le cabinet GUIMET AVOCATS dispose de deux salles de réunion, d'une capacité respective de 5 et 12 personnes, équipées d'écran et de dispositifs permettant l'affichage à partir d'une source informatique et bénéficiant du wifi. Le cabinet GUIMET AVOCATS dispose également d'un paperboard.

Le support de formation est un support pdf envoyé préalablement au stagiaire (ce dernier peut donc venir avec le support imprimé ou avec le support sur son ordinateur portable)

Si le stagiaire est en situation de handicap :confer notre fiche en annexe 1 : Personnes en situation de handicap.

3.2 FORMATION À DISTANCE

Le cabinet GUIMET AVOCATS ne dispense que des formations synchrones.

L'accès au classe virtuelle se fait via la plateforme <https://zoom.us/>.

Le stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien.

Le stagiaire reçoit également le support pdf.

Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, le stagiaire doit disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif lui permettant d'écouter du son (enceintes ou casque), d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam) et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de lui parler par vidéo.

En cas de difficulté technique, le stagiaire pourra contacter Madame Marion PEYRONNY au 04.72.00.01.53 pendant les heures d'ouverture du cabinet GUIMET AVOCATS soit de 9h à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au vendredi.

3.3 FORMATION EN MIXTE

- Le cabinet GUIMET AVOCATS ne dispense pas de formation en blended-learning.
- De même, le cabinet GUIMET AVOCATS ne dispense pas de formation asynchrone, avec cependant une nuance : si le stagiaire souhaite approfondir une question, il peut envoyer un mail à contact@guimet-avocats.net. Sa demande sera adressée au formateur qui jugera, en fonction du temps nécessaire pour répondre si cela relève d'une simple question ponctuelle ou de l'ouverture d'une consultation payante.

Pour cette dernière éventualité, il contacte le stagiaire afin de lui proposer cette consultation.

Référent handicap

Notre référent handicap, Madame Laurence AGOSTINI, se tient à votre disposition pour toute question relative à l'accueil d'une personne en situation de handicap.

Par mail : contact@guimet-avocats.net

Par tél : 04 72 00 01 53

Dispositions d'accueil et d'adaptations de nos missions

Nous portons une attention toute particulière à inclure les personnes en situation de handicap dans nos actions de formation.

Personnes à Mobilité Réduite

Nous proposons de réaliser nos formations :

- Dans vos locaux quand ils sont adaptés au handicap et à notre cahier des charges
- Ou dans une salle sélectionnée en fonction de vos critères



Malvoyants

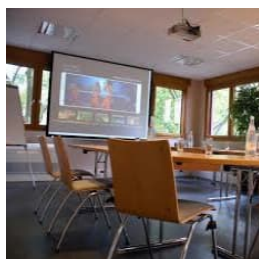
- Possibilité d'enregistrer les formations
- Supports avec caractères plus gros et contrastés

Autres formes de handicap

Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier avec vous les adaptations possibles.

Lieu d'accueil adapté aux Personnes à Mobilité Réduite

**L'ESPACE
TÊTE D'OR**
CENTRE DE CONGRÈS



103 bd de Stalingrad – 69100 Lyon – Villeurbanne

commercial@espacetetedor.com

[+33\(0\)4 78 94 69 00](tel:+33(0)478946900)

Word Trade Center Lyon Part-Dieu



Tour Oxygène

10-12 boulevard Vivier Merle

69393 LYON Cedex 03

Email contact@wtc-lyon.com

Tél [+33 4 72 40 57 52](tel:+33472405752)